

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 5987**

Intitulé

Opérateur des métiers de l'image et du son

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Institut des métiers de la communication audiovisuelle de Provence (IMCA Provence)	Directeur

Niveau et/ou domaine d'activité

IV (Nomenclature de 1969)

4 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

323t Réalisation du service : montage, éclairage, prise de vue et prise de son

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

L'opérateur des métiers de l'image et du son intervient dans le cadre de la fabrication d'un produit audiovisuel, en position d'assistant(e) sur l'ensemble de la chaîne de production. - En pré-production, il traite la commande d'un film, analyse et exploite les éléments du scénario, organise le tournage.

- Sur le tournage du film audiovisuel (production), il cadre, éclaire, assure la sécurité électrique, prend le son.
- Après le tournage lors de la post-production, il dérushe, sélectionne les plans avec le réalisateur, monte les images, réalise le mixage son, finalise le PAD (prêt à diffuser).
- Pour la diffusion, il grave un DVD, met en oeuvre une vidéo projection, prépare le transfert du film sur internet.

Sur des petites réalisations qui ne nécessitent pas une équipe de tournage (films pour le web, présentations d'entreprises, films promotions d'événements locaux...), l'OPEMIS est en capacité d'exercer son métier à la manière d'un artisan de l'audiovisuel capable de prendre en charge toute la réalisation d'une vidéo de type institutionnel.

Les compétences attestées sont En pré-production:

- connaissance des formats d'acquisition, des systèmes de montage (analogiques et numériques) et des appareils (travelling, grue, luma, steadycam...)
- connaissance des coûts de production, de la programmation des chaînes TV et de la problématique en matière d'Internet.
- capacité à préparer le découpage technique du film
- capacité à prendre les rendez-vous, effectuer les repérages et assurer les entretiens préalables aux interviews,

Sur le tournage du film (production), il est capable

- d'éditer et d'analyser la feuille de service, le planning et le budget prévisionnel
- de préparer, tester et régler le matériel
- de composer une image stable, nette, correctement exposée
- de concevoir des plans de coupe et d'illustration
- de mettre en oeuvre les systèmes d'éclairage de base
- de câbler, régler et utiliser les micros et les mixettes
- d'appliquer les normes de sécurité

Après le tournage lors de la post-production, il est capable

- de visionner les rushes et noter les « time code »
 - de proposer un choix de plans utiles et établir un plan de montage,
 - d'acquérir et d'organiser les images dans le système de montage numérique
 - d'importer des fichiers images et sons depuis des sources externes (CD, MP3, Clés USB...),
 - d'organiser le travail multipistes et la synchronisation du son avec l'image,
 - d'exporter le film sur bande master et /ou sur fichier informatique,
- vérifier la qualité du film exporté et effectuer des copies de sauvegarde.

En diffusion, il connaît :

- les caractéristiques techniques du DVD, les principaux formats de compression, les contraintes techniques de la navigation sur internet et il est capable de
- proposer une solution technique adaptée au type de diffusion.
- réaliser un authoring, et évaluer le temps d'encodage et de gravage d'un DVD
- paramétrer et utiliser un graveur de DVD informatique.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Taille et secteur d'activité des entreprises Des grandes chaînes de télévision à l'auto-emploi (association, micro-entreprise individuelle, sarl...) en passant par des chaînes locales de télévision, des musées, des sociétés de production audiovisuelle, des théâtres et autres lieux de spectacle.

Positions hiérarchiques et fonctionnelles

De la position d'assistant, il évolue si la configuration de l'entreprise le permet vers des responsabilités de petites équipes. Ces postes nécessitent à la fois un travail en autonomie et une collaboration avec des techniciens et des artistes.

- Opérateur Image et Son - Assistant réalisateur
- Opérateur de prise de vue
- Monteur vidéo
- Assistant lumière
- Preneur de Son
- Assistant technique en vidéo institutionnelle
- Technico-commercial vidéo grand public

Codes des fiches ROME les plus proches :

L1507 : Montage et post-production

L1508 : Prise de son et sonorisation

L1505 : Image cinématographique et télévisuelle

L1304 : Réalisation cinématographique et audiovisuelle

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composants de la certification :

A) Après un parcours de formation, les modalités d'évaluation comportent 5 étapes :

1°) Réalisation de très court métrage de 8 plans. Un reportage, une fiction et un documentaire (format court entre 2 et 5 minutes).

L'évaluation se fait sous forme d'un visionnage critique.

2°) Des ateliers pratiques spécialisés (lumière, son, scénario, production, journalisme, technique internet et DVD). Les formateurs évaluent le travail de chaque stagiaire.

3°) Une émission nommée « Hors cadre », avec plateau multi caméras et régie image et son. L'évaluation porte ici sur l'aptitude de chaque stagiaire à travailler avec d'autres.

4°) Deux stages pratiques avec bilans individualisés du séjour sur un questionnaire et une fiche de liaison avec le tuteur de stage.

5°) Une évaluation générale (tests techniques de câblage, tournage, montage avec contrôle des connaissances théoriques).

B) Pour la VAE les modalités d'évaluation comportent 2 étapes :

1) Un dossier de validation structuré autour d'un

- portefeuille de preuves décrivant le contexte de l'expérience du candidat (années, localisations, entreprises, films)

précisant ses activités en matière de :

- Pré-production
- Tournage (production)
- Post-production
- Diffusion

2) Un entretien avec le jury

Validité des composants acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	
En contrat d'apprentissage	X	
Après un parcours de formation continue	X	le jury est constitué de 3 personnes. Le Président : - Responsable d'une société de production audiovisuelle, personnalité extérieure, représentant les employeurs Deux membres : - Personnalité extérieure, représentant les salariés, directeur de la photo ou ingénieur du son, intermittent du spectacle - Personnalité de l'IMCA représentant les employeurs
En contrat de professionnalisation	X	IDEM
Par candidature individuelle	X	
Par expérience dispositif VAE prévu en 2007	X	IDEM

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

Base légale**Référence du décret général :****Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :**

Arrêté du 1er juillet 2008 publié au Journal Officiel du 06 juillet 2008 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, au niveau IV sous l'intitulé Opérateur des métiers de l'image et du son (OPEMIS), avec effet au 06 juillet 2008, jusqu'au 06 juillet 2013.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :**Références autres :**

Arrêté du 30 juillet 2018 publié au Journal Officiel du 07 août 2018 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour quatre ans, au niveau IV, sous l'intitulé "Opérateur des métiers de l'image et du son" avec effet du 29 novembre 2016, jusqu'au 07 août 2022.

Arrêté du 19 novembre 2013 publié au Journal Officiel du 29 novembre 2013 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour trois ans, au niveau IV, code NSF 323, sous l'intitulé "Opérateur des métiers de l'image et du son" avec effet au 06 juillet 2013, jusqu'au 29 novembre 2016.

Pour plus d'informations**Statistiques :**

12 titulaires de la certification par an en moyenne.

imca-provence.com

Autres sources d'information :

info@imca-provence.com

Lieu(x) de certification :

IMCA 74 place des Corps Saints 84000 Avignon

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :**Historique de la certification :**